



RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00031

Numéro SIREN : 501 815 195

Nom ou dénomination : ... DES BOIS

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2017 sous le numéro de dépôt 1022



IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS... DES BOIS		71 RUE REYNAUD D'URSULE 13300 SALON DE PROVENCE	
SIRET	5 0 1 8 1 5 1 9 5 0 0 0 1 8	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	PIZZAS A EMPORTER	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-------------------	------------------------------------------------

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	12055	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Récettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
----------------------------------------------------	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 05/03/2017 Lieu: SALON DE PROVENCE
Tél:	Qualité et nom du signataire: RAMADIER, Présidente
	Signature:

Charte du contribuable: des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.

Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise SAS ... DES BOIS Néant

Adresse de l'entreprise 71 RUE REYNAUD D'URSULE, 13300 SALON DE PROVENCE

Numéro SIRET*

5	0	1	8	1	5	1	9	5	0	0	0	1	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 Durée de l'exercice précédent* 12

				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 6		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	100000	012	100000	
	Fonds commercial*					
	Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	26754	030	26068	
	Immobilisations financières* (1)	040	1300	042	1300	
Total I (5)		044	128054	048	101986	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	23	052	23	
	Marchandises*	060	949	062	949	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	39	074	39
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	24163	086	24163	
	Charges constatées d'avance*	092	1894	094	1894	
	Total II		096	27068	098	27068
Total général (I + II)		110	155122	112	129054	
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	8000	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	800	
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131	96746	
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	10711	
	Provisions réglementées			140		
Total I				142	116257	
Provisions pour risques et charges				Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	3303	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	9494	
	Produits constatés d'avance			174		
Total III				176	12797	
Total général (I + II + III)				180	129054	
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SAS DES BOIS</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
A — RÉSULTAT COMPTABLE			Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le 31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210 3425
	Production vendue	{ biens — services*	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214 125543
				217	218
				Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	
	Production immobilisée*				224
	Subventions d'exploitation reçues				226
	Autres produits				230 782
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234 3039
	Variation de stock (marchandises)*				236 -350
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238 37136
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240 140
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)			242 39080
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243 1007	244 3181
	Rémunérations du personnel*				250 25720
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252 8389
	Dotations aux amortissements*				254 828
	Dotations aux provisions				256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262 1
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
Total des charges d'exploitation (II)					264 117164
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270 12586
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280
	Produits exceptionnels			(IV)	290
	Charges financières			(V)	294 67
	Charges exceptionnelles			(VI)	300
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306 1808
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)					310 10711
B — RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 10711 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324 3056		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330
Déductions	Entreprise nouvelles (44. senes)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	127
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. senes A)	989	138
	Divers dont ZFA (44. quinquies)	345	Investissements outre-mer	344	346 1712 350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	352 12055	354
			Déficit col. 2		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : *				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1	370 12055	372
			Déficit col. 2		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381 3674	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380 -853	n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la T.V.A. collectée	374 13026	Effectif moyen du personnel* :	376 3	dont apprentis :	0
				handicapés :	0
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378 5486	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399	Effectif affecté à l'activité artisanale :	861

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

N° 2033-B - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 - 145 763

Formulaire obligatoire (article 392 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ... DES BOIS

Néant

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	100000	402		404		406	100000	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	17867	442		444		446	17867	
	Installations générales agencements divers	450	4442	452		454		456	4442	
	Matériel de transport	460	4445	462		464		466	4445	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	1300	482		484		486	1300	
TOTAL		490	128054	492		494		496	128054	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	17695	532	85	534		536	17780	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4204	542	236	544		546	4440	
	Matériel de transport	550	3338	552	509	554		556	3847	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	25237	572	830	574		576	26067	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

 Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

 Désignation de l'entreprise : SAS DES BOIS

 Néant
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



N° 11622 * 15

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2015

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

5 0 1 8 1 5 1 9 5 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ... DESBOIS

ADRESSE (voie) 71 RUE REYNAUD D'URSULE

CODE POSTAL 13300

VILLE SALON DE PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique RAMADIER Prénom(s) ALEXANDRA
 Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance : Date 23/10/1974 N° Département 13 Commune Pays FRANCE
 Adresse : N° 250 Voie VIEILLE ROUTE DE SALON
 Code Postal 13330 Commune PELISSANNE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-F - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2015 - 145 767



N° 11623 * 15

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2015

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6 |

N° SIRET

5 | 0 | 1 | 8 | 1 | 5 | 1 | 9 | 5 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ... DES BOIS

ADRESSE (voie) 71 RUE REYNAUD D'URSULE

CODE POSTAL 13300

VILLE SALON DE PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

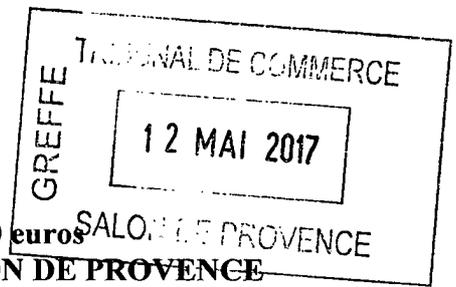
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-G - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 - 115 708

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.



...DES BOIS, SASU au capital de 8.000 euros
Siège social : 71 rue Reynaud d'Ursule, 13300 SALON DE PROVENCE

Siret : 501 815 195 00018

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 31 MARS 2017

L'an deux mil dix sept, et le 30 mars à 14h00, les associés de la société ... DES BOIS, SAS au capital de 8.000.00 € divisé en 100 parts sociales, dont le siège social est à Salon de Provence, 71 rue Reynaud d'Ursule, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la Présidence.

L'assemblée est présidée par Mme Alexandra RAMADIER, Présidente-associée.

Sont présents :

- Mme Alexandra RAMADIER, associée, propriétaire de 100 parts sociales numérotées de 01 à 100

Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Approbation des comptes après examen de l'exercice clos le 31 décembre 2016**
- **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le président déclare que le document requis a été adressé aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés. Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution :

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est mise aux voix et **adoptée à l'unanimité.**

Deuxième résolution

Sur proposition de la Présidence, le résultat de l'exercice, se montant à un bénéfice de 10.710,94 €, est affecté de la façon suivante :

- **Dividende revenant aux actionnaires : 8.000,00 €**
- **Au poste « Autres Réserves » : 2.710,94 €**

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité.**

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente, pour servir et valoir ce que de droit.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned at the bottom center of the page.